

*Création d'un nouveau type d'institution du
savoir*

Orientations pour Bibliothèque et Archives Canada

JUIN 2004

Le présent document vise à décrire les orientations générales de la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives Canada, et à inviter les groupes de clients, les partenaires et les intervenants à nous offrir une rétroaction.

Vous pouvez nous transmettre vos commentaires à :

www.collectionscanada.ca/consultation/index-f.html (formulaire en direct)

ou

transformation_consultation@lac-bac.gc.ca (courriel)

*Notez que vous pouvez également effectuer cette transmission par télécopieur, téléphone
ou courrier.*

Bibliothèque et Archives Canada, 395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Attn. Susan Haigh
(613) 995-5026 (téléphone)
(613) 996-7941 (télécopieur)



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Canada

ATTENDU qu'il est nécessaire :

- (a) que le patrimoine documentaire du Canada soit préservé pour les générations présentes et futures;*
- (b) que le Canada se dote d'une institution qui soit une source de savoir permanent accessible à tous et qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;*
- (c) que cette institution puisse faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;*
- (d) que cette institution soit la mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions;*

*Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte : la **Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada.***

Préambule de la Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada

Création d'un nouveau type d'institution du savoir

Orientations pour Bibliothèque et Archives Canada

Introduction Le 2 octobre 2002, la ministre du Patrimoine canadien annonçait que les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada seraient fusionnées pour devenir une nouvelle institution du savoir à l'intention des Canadiens et des Canadiennes.

Cette annonce de la création de la nouvelle institution, Bibliothèque et Archives Canada, a marqué le commencement d'un processus de changement qui, dès le début, n'a pas été perçu comme une simple réorganisation qui se fera du jour au lendemain, ni comme un processus de transition qui se manifesterait après des mois, mais un processus de *transformation* dont la réalisation s'étendra sur plusieurs années.

La première étape était d'établir le mandat de la nouvelle institution par moyen d'une législation. *La Loi sur Bibliothèque et Archives du Canada* a reçu la sanction royale le 22 avril 2004.

Cette loi préserve les éléments essentiels des mandats des deux anciennes institutions tout en offrant une portée plus large et des pouvoirs supplémentaires à la nouvelle institution. Elle introduit le nouveau concept juridique de « patrimoine documentaire », lequel comprend les publications (sur tous les types de supports) et les documents qui présentent un intérêt pour le Canada. La nouvelle institution aura les responsabilités suivantes :

- (a) acquérir et préserver le patrimoine documentaire;
- (b) faire connaître le patrimoine documentaire aux Canadiens et Canadiennes et à quiconque s'intéresse au Canada, et le rendre accessible;
- (c) être le dépositaire permanent pour les publications des institutions fédérales et pour les documents fédéraux et ministériels qui ont un intérêt historique ou archivistique;
- (d) faciliter la gestion de l'information par les institutions fédérales;
- (e) assurer la coordination des services de bibliothèque des institutions fédérales;
- (f) appuyer les milieux des archives et des bibliothèques.

L'actualisation du libellé avec des termes plus neutres et moins restrictifs sur le plan technologique permet d'inclure, dans le dépôt légal, les publications en ligne et tout nouveau support. Cette loi permet également à BAC de prélever des échantillons de sites Internet et de réclamer le transfert de dossiers du gouvernement quand il juge qu'ils sont menacés.

Cette loi autorise BAC à constituer un comité consultatif chargé « de conseiller le Bibliothécaire et archiviste du Canada sur la façon de faire connaître le patrimoine documentaire aux Canadiens et Canadiennes et à quiconque s'intéresse au Canada, et de le rendre accessible. » Le comité, qui doit être formé cette année, sera composé de membres provenant de nos nombreuses communautés d'utilisateurs et d'intervenants.

Où nous en sommes dans le processus de changement

Nous sommes à définir comment BAC pourrait remplir le mieux possible son mandat. Grâce à une multitude de groupes de travail et de forums de discussion, le personnel de BAC a pu formuler un ensemble d'orientations clés pour l'avenir et définir des stratégies internes permettant d'appuyer ces nouvelles orientations. BAC est à établir des initiatives importantes qui permettront à l'institution de se tourner vers l'avenir. Ces initiatives sont reliées à la gestion de la collection numérique, à une stratégie en matière de métadonnées, à une transformation de la prestation des services et à une amélioration de la structure des technologies de l'information (p. ex, en évaluant la possibilité de réunir les bases de données de la bibliothèque et des archives (AMICUS et MIKAN)).

Orientations clés pour BAC

Les paragraphes suivants décrivent les orientations générales de changement qui, selon nous, sont d'une importance capitale pour l'avenir de BAC. Avant de préciser encore plus ces orientations, nous désirons recueillir les commentaires de nos clients, partenaires et intervenants.

1. Un nouveau type d'institution du savoir

Nous avons la chance de créer un nouveau type d'institution du savoir fermement enraciné dans les nouvelles possibilités qu'offre le 21^e siècle, l'ère de l'information numérisée.

Une collection sans pareille

En tant que nouvelle institution, nous offrons l'accès à une collection canadienne d'une variété, d'une profondeur et d'une importance extraordinaire. Les diverses composantes de cette nouvelle collection combinée comprennent des collections de livres, de périodiques, de journaux et de publications gouvernementales du Canada; des collections de manuscrits de personnes et d'organisations d'une importance nationale; des kilomètres de dossiers gouvernementaux, des millions d'artefacts visuels : des photographies, des imprimés, des dessins, des portraits, des plans et des cartes; de riches collections de bandes audio et vidéo ainsi que de films radiodiffusés et publiés; et plus encore. La collection est aussi contemporaine qu'historique. Elle jette un éclairage sur tous les sujets qui constituent l'expérience canadienne — culturelle, économique, sociale et scientifique. Notre but: que la collection soit explorée, utilisée, comprise et appréciée par un nombre croissant de canadiennes et de canadiens.

Un accès amélioré Nous pouvons offrir l'accès homogène à ces ressources à travers les services et les outils d'accès que nous fournissons. Nous devons trouver de nouvelles façons d'organiser et de décrire nos incroyables ressources, y compris un contenu numérique croissant, pour en faciliter l'accès et en favoriser une utilisation plus répandue et variée.

De nouvelles possibilités s'ouvriront à mesure que les disciplines que sont l'archivistique, la bibliothéconomie et les autres du domaine de l'information apprendront l'une de l'autre et évolueront. Nous aurons le courage, au fur et à mesure que nous progresserons dans l'intégration, d'examiner nos traditions dans un esprit critique, de bâtir à partir de ce que nos professions offrent de mieux et de changer notre manière de penser et d'agir.

Un accent sur les moyens à prendre pour faire connaître le patrimoine documentaire du Canada L'institution ne sera pas un dépôt passif. En nous concentrant sur l'accès, en offrant une capacité d'interprétation et en assurant la prestation de services innovateurs, nous encouragerons les Canadiens et les Canadiennes à découvrir, à apprendre, à faire des recherches, à apprécier et à échanger en matière de savoir et de culture.

Nous nous organiserons pour répondre aux besoins et aux intérêts particuliers des Canadiens et des Canadiennes à travers un ensemble de services intégrés et compréhensifs et en augmentant la visibilité de certains de nos contenus les plus irrésistibles à l'aide de programmes comme ceux du Musée du portrait du Canada, du Centre pour les journaux et les nouvelles au Canada et du Centre canadien de généalogie.

Questions pour vous

Quelles sont les plus importantes possibilités pour cette nouvelle institution?

Quelles sont les pratiques, les programmes et les services existant de longue date qui correspondent toujours à un « nouveau type d'institution du savoir »? Y'en a-t-il que nous devrions abandonner? Quels éléments devons-nous moderniser?

Dans quel secteur de nos activités devons-nous innover?

2. Une institution véritablement nationale

Nous voulons être présent sur la scène nationale et y jouer un rôle considérable en contribuant de façon significative à la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens de tous âges, de toutes cultures et régions.

L'institution qu'est BAC doit devenir largement connue, utilisée et valorisée par les Canadiens et les Canadiennes dans l'ensemble du pays. Notre caractère central, inhérent à une institution fédérale située

physiquement à Ottawa et à Gatineau, doit être compensé par un effort constant et délibéré pour assurer une présence pan-nationale, tant virtuelle que physique.

Une portée nationale

La nouvelle institution regroupe une foule de réseaux et de partenariats sur lesquels elle peut faire fond pour réaliser son mandat. Notre effort pour que les Canadiens et les Canadiennes puissent être reliés à leur patrimoine documentaire devrait s'étendre, par exemple, aux 3 600 points de service des bibliothèques publiques de l'ensemble du Canada, à ses 800 archives, à son réseau de bibliothèques universitaires solide, à ses bibliothèques scolaires ainsi qu'à d'autres institutions culturelles réparties à travers le Canada.

Une pertinence pour chaque Canadien et Canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes doivent pouvoir retrouver le patrimoine et la culture de leurs communautés respectives dans notre collection. Ils doivent se voir, voir leur passé, dans ce que nous détenons. Nous redoublerons nos efforts pour que le patrimoine documentaire des collectivités autochtones et multiculturelles, particulièrement celui qui représente leur expérience au sein de la société canadienne, soit mieux représenté dans notre collection. Notre personnel doit aussi refléter la diversité canadienne.

Un accès équitable

Tous les Canadiennes et les Canadiens devraient être capable d'accéder à l'information rapidement et de façon équitable et abordable. BAC continuera à jouer son rôle clé en matière d'accès à l'information.

Une compréhension de notre rôle national

L'un des défis que pose le fait d'être une institution « véritablement nationale » dans le contexte canadien consiste à comprendre quel est notre rôle essentiel à ce titre et comment le jouer. La Bibliothèque nationale et les Archives nationales ont reconnu depuis longtemps que certaines ressources sont acquises, rendues accessibles et utilisées plus efficacement dans un environnement provincial et local et ont appuyé à l'échelle nationale l'agrégation de l'accès à toute cette documentation au moyen de catalogues nationaux collectifs (AMICUS et Archives Canada). Cependant, plusieurs de ces rôles peuvent être tenus plus efficacement par une institution nationale au bénéfice de l'ensemble du pays. Des activités telles la politique, la recherche sur la préservation, l'élaboration de normes, les collaborations internationales et l'élaboration de stratégies nationales font partie de ces rôles.

Questions pour vous

Quelle serait la meilleure façon pour BAC de rehausser sa pertinence et son utilité dans toutes les régions du Canada?

BAC devrait-il établir de nouveaux partenariats? Si oui, avec qui?

Comment BAC pourrait-il le mieux s'acquitter de son rôle national? Quelles mesures auraient le plus d'impacts positifs pour :

- *la société canadienne dans son ensemble?*
- *les bibliothèques du Canada?*
- *les archives du Canada?*
- *les collectivités autochtones et multiculturelles?*

Ci-dessus, nous exposons plusieurs rôles nationaux pour BAC, notamment : la politique, les catalogues d'accès nationaux, la recherche sur la préservation, l'élaboration de normes, les collaborations internationales et l'élaboration et la coordination de stratégies nationales. S'agit-il des rôles clés pour BAC ou ce dernier devrait-il considérer d'autres rôles?

3. Une collection nationale... en travaillant avec les partenaires

Une vision holistique de notre collection

Nous désirons travailler avec les autres afin de construire une collection élargie et cohérente contenant tout le patrimoine documentaire canadien dans laquelle notre collection constituera une partie parmi tant d'autres. Nous croyons qu'il y a deux dimensions à cet effort, une interne et une externe.

D'abord, nous gèrerons nos possessions en tant que collection unique. L'objectif central des politiques de développement des collections, qui visent un patrimoine publié compréhensif et qui sont basées sur la signification nationale du patrimoine archivistique, sera maintenu. Nous mettrons un accent additionnel sur les ressources produites par les collectivités autochtones, multiculturelles et autres qui reflètent la diversité du Canada et la saisie et la préservation efficaces des médias numériques. Une meilleure définition des champs de responsabilités permettra à BAC de définir plus clairement l'étendue de ses propres collections et le concept de "signification nationale".

Un renforcement du réseau national associé au patrimoine documentaire

Nous considérerons notre fonds documentaire comme une collection et nous l'organiserons de façon à maximiser les liens qui unissent chaque composante. Nous insisterons sur l'accès intégré afin que l'ensemble de notre collection puissent être accessible au moyen d'une activité de recherche unique.

Ensuite, nous travaillerons en concertation avec un réseau d'institutions afin de garantir l'accès des Canadiennes et de Canadiens à l'entièreté de leur patrimoine documentaire. Nous allons rehausser cette collection élargie, en favoriser l'accès, l'utilisation et la compréhension ainsi que la préserver au fil du temps — voilà autant d'éléments essentiels qui exigent un réseau où se déploient les efforts. Ces efforts comprennent les archives et les bibliothèques de tous les types, les centres culturels, les autres institutions patrimoniales et les milieux des créateurs des ressources documentaires et culturelles canadiennes.

Un réseau assurant la coordination des responsabilités liées à l'acquisition et la préservation du patrimoine documentaire afin d'en assurer l'accès permettra aux Canadiennes et aux Canadiens de partout au pays d'accéder aux ressources qui se trouvent n'importe où en

territoire canadien. Les services de références, qui sont l'intermédiaire entre les usagers et l'information qu'ils cherchent, seront étendu à l'échelle du pays à travers un réseau de référence numérique.

Questions pour vous

Comment BAC peut-il le mieux promouvoir des démarches nationales pour l'accès et la préservation de l'ensemble du patrimoine documentaire du Canada?

Quelles devraient être les priorités de BAC concernant la fourniture d'un appui à différentes communautés?

Est-ce que BAC devrait modifier ou renforcer ses politiques de développement des collections en ce qui concerne certains domaines ou types de documents?

Faudrait-il adopter une approche coordonnée entre les diverses institutions de collecte pour certains documents? Comment BAC peut-il le mieux favoriser la mise en place de conditions qui contribueraient à assurer un accès à long terme aux Canadiens à leur patrimoine documentaire, y compris les collections qui sont conservées par d'autres institutions?

BAC devrait-il mettre davantage l'accent sur l'acquisition, la création (par la numérisation des documents) ainsi que la conservation et l'accès à long terme des ressources numériques?

4. Une destination d'apprentissage de choix

Un contenu et des programmes pour soutenir l'apprentissage

Nous voulons être une destination d'apprentissage de choix en contribuant à l'avènement d'une nation d'apprenants en aidant les Canadiennes et les Canadiens à mieux comprendre l'héritage, les connaissances et la culture canadienne.

Notre collection, nos services et notre capacité d'interprétation donnent à BAC la possibilité d'offrir une expérience d'apprentissage de grande qualité à des apprenants de tout âge, quels que soient leur origine culturelle ou leur lieu de résidence au Canada. Ils peuvent être des élèves d'âge scolaire ou des étudiants du post-secondaire, des enseignants ou des professeurs d'université ou de simples citoyens qui effectuent, de façon autonome, une recherche sur une de leurs passions ou un sujet d'intérêt quelconque. Quand on s'engage à soutenir l'apprentissage, il faut en comprendre le processus et évaluer les besoins en matière de connaissance des apprenants et élaborer notre contenu, nos programmes, nos outils de recherche et nos services basés sur la rétroaction obtenue à la suite de notre engagement auprès des communautés d'apprenants et d'enseignants.

La collection est riche en documents, en enregistrements vocaux et en récits originels — connus et inconnus — qui présentent des perspectives

sur l'expérience canadienne. Nous les présenterons de manière à permettre aux apprenants de les aimer, d'en tirer une signification et d'en comprendre le contenu ainsi que le contexte dans lequel ils ont été créés.

Questions pour vous

Comment BAC peut-il le mieux favoriser l'utilisation et la compréhension du patrimoine documentaire du Canada auprès des jeunes Canadiens et Canadiennes?

Selon vous, quels doivent être les rôles clés de BAC en matière de soutien à l'enseignement supérieur?

Quelles mesures pourrait prendre BAC afin d'appuyer le plus efficacement possible l'alphabétisation, la lecture et l'apprentissage continu au cours de la vie chez les Canadiens?

5. Chef de file en gestion de l'information et du savoir

Des démarches stratégiques pour assumer les rôles que nous impose la loi en matière de gestion de l'information gouvernementale

Une capacité accrue pour donner une orientation en matière de gestion de l'information

La gestion efficace et efficiente de l'information du gouvernement du Canada se fait dans l'intérêt de tous les Canadiennes et Canadiens – en tant que citoyens, payeurs de taxes et bénéficiaires des programmes et services offerts par le gouvernement.

BAC s'est vu attribuer certains rôles particuliers en vertu de la loi pour soutenir la gestion efficace et efficiente que le gouvernement doit faire de la variété et du volume énorme d'information, publiée et non publiée, qu'il produit. BAC assume la responsabilité finale de la garde des documents authentiques et fiables du gouvernement et de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes en aient un accès à long terme. En outre, notre soutien au réseau de bibliothèques fédéral contribue à s'assurer que les ressources en information et l'expertise en gestion de l'information exigés par le gouvernement pour fonctionner avec efficacité sont aussi disponibles. En aidant le gouvernement dans la gestion de son information durant toutes les étapes du cycle de vie d'un document, BAC améliore sa propre capacité de s'acquitter des responsabilités imposées par la loi.

BAC doit pouvoir exercer un leadership et donner une orientation aux nombreuses tâches qui l'incombent telles la gestion de l'information, notamment les métadonnées, la gestion des dossiers et du contenu, l'accès et la conservation à long terme, et les technologies de l'information.

Les défis que pose la gestion de l'information et du savoir se combinent avec ceux du passage à un environnement numérique. BAC se concentrera à offrir une direction stratégique dans tous les aspects de la gestion de l'information numérique grâce à ses politiques, à sa capacité de recherche et à son expertise technique.

Questions pour vous

Étant donné son mandat, quelle est la meilleure façon pour Bibliothèque et Archives Canada d'améliorer l'accès à l'information du gouvernement tant pour les besoins du gouvernement et ses employés que pour les besoins des Canadiens?

Quel est le rôle le plus important que BAC puisse jouer pour aider le gouvernement fédéral dans la réalisation d'une gestion du savoir et de l'information efficace?

**Des démarches
qui nous
guideront dans
la
concrétisation
de notre vision**

*Se concentrer
véritablement sur le
client*

*Comprendre
l'importance du
numérique*

*Gestion efficace du
patrimoine
documentaire du
Canada à travers la
gestion du risque*

Grâce à ces cinq orientations clés, lesquelles forment ensemble la vision du futur BAC, nous espérons contribuer de façon marquée à la réussite de la société canadienne.

Les démarches stratégiques nous inspireront lors des changements que nous apporterons et sur la façon de mener notre institution.

- Les citoyens occuperont le centre de nos actions et notre force motrice nous parviendra de leur accès à nos ressources, de l'utilisation qu'ils en font et de la compréhension qu'ils en ont. BAC se donnera des mécanismes permanents pour mieux connaître les utilisateurs et en obtenir une rétroaction et une orientation. Nous prendrons un engagement clair d'assurer un suivi et d'adapter nos programmes en nous fondant sur ce que nous apprenons. Nos clients doivent pouvoir façonner leur expérience à BAC afin de trouver une réponse à leur besoin unique et recevoir des services opportuns et adaptés qui répondent à leurs attentes.

- Nous saisirons toutes les possibilités offertes par l'information et les technologies numériques. BAC devra consciemment et, de façon proactive, chercher à comprendre les incidences du numérique et s'adapter à la nouvelle réalité du XXI^e siècle en matière d'environnement d'information numérique. Les acquisitions numériques, la préservation numérique, la gestion numérique de la collection, la diffusion numérique du contenu, les références numériques et les programmes d'interprétation sur Internet – font tous partie de cette réalité. Il est vrai de dire que c'est le contenu que les utilisateurs recherchent. Toutefois, ils désirent de plus en plus trouver ce contenu en ligne. Le numérique est une activité centrale et il sera considéré comme une priorité stratégique des plus importantes.

- Nous comprendrons que nous sommes responsables de conserver notre collection au nom des Canadiens et Canadiennes et que l'administration de nos ressources comprend la gestion des risques. BAC assume la responsabilité de la gestion d'un ensemble de ressources d'information le plus vaste et le plus précieux du gouvernement fédéral, l'une des collections culturelles les plus

riches au pays. Nous avons toujours été conscients de notre rôle, mais les défis qui nous confrontent sont de plus en plus importants et nous devons constamment améliorer notre stratégie reliée à l'utilisation des ressources. Il nous faut donc évaluer le risque sérieusement et constamment afin de donner des priorités à nos activités de préservation et mettre en place des stratégies d'atténuation des risques et des mesures de conservation préventives.

*Démarches
stratégiques
relatives aux
métadonnées*

- Nous interrogerons nos traditions professionnelles en matière de description des ressources et nous réfléchirons dans un esprit stratégique à l'aide éventuelle des métadonnées dans l'atteinte de nos objectifs, lesquels sont de servir les Canadiens et les Canadiennes avec simplicité, efficacité et célérité. Pour que BAC joue un rôle utile dans la mise sur pied d'un réseau compatible de patrimoine documentaire du Canada et un rôle central en ce qui concerne l'information au sein du gouvernement, il doit continuer à contribuer à l'élaboration de normes communes en matière de métadonnées et à être le fer de lance de leur application utile au sein de l'environnement de l'information du Canada.

*Leadership renforcé
et concentration
stratégique*

- Nous comprendrons quels moyens nous devons prendre pour assumer le mieux notre rôle d'institution nationale et développer un leadership et une concentration stratégique qui nous permettront d'offrir des services d'une grande valeur aux Canadiens et Canadiennes. Nous aspirons à devenir une institution confiante — une institution qui a bien défini sa vision et ses objectifs, une institution au courant des résultats qu'elle désire obtenir et de la façon de les évaluer, une institution qui contribue de façon importante à l'atteinte des objectifs politiques du gouvernement et une institution qui s'engage dans des partenariats déterminés, qui gère des risques et qui partage son expérience d'apprentissage avec toutes les autres parties concernées.

*Démarches
intégrées et
holistiques*

- Nous considérerons notre organisation, ses rôles et ses processus sous un angle holistique. Des approches interrompues nous empêcheraient d'offrir un accès continu à notre information à l'intention de nos clients et une gestion efficace du patrimoine documentaire du Canada. Nous adopterons une démarche intégrée en fonction du cycle de vie pour le développement et la gestion de notre collection et nous prendrons des décisions en évaluant le coût total de possession et d'autres renseignements de gestion clés. Nous définirons notre architecture administrative et nous mettrons en œuvre un environnement de technologies de l'information solide qui viendra appuyer cette architecture.

Conclusion Notre capacité à concrétiser notre vision repose, comme cela a toujours été le cas, sur la collection et l'expertise de nos ressources humaines. La collection regroupée couvre le patrimoine textuel, visuel, audiovisuel et électronique du Canada. Elle est vaste, riche et diversifiée.

En combinant et en encourageant l'expertise de nos ressources humaines – avec les forces qu'on lui connaît dans le domaine de l'archivistique, de la bibliothéconomie et autres disciplines liées à la gestion de l'information, les études canadiennes, les technologies de l'information, la conservation, la pédagogie, les politiques publiques, les relations gouvernementales et autres – nous sommes en mesure d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens un accès sans pareil à leur patrimoine. Notre collection et nos ressources humaines sont les forces centrales sur lesquelles repose notre capacité d'en faire apprécier la valeur aux autres Canadiens et Canadiennes et nous continuerons à développer ces forces.

BAC est une nouvelle institution qui devra évoluer au fil des ans. Définir sa plus grande contribution au développement social, économique et culturel du Canada est un travail de longue haleine qui exigera une réflexion continue, une évolution constante et des partenariats fructueux.

Nos réflexions initiales nous ont menées vers les orientations décrites ci-haut. C'est maintenant à votre tour. Nous sommes intéressés par vos réflexions sur quelques unes ou toutes les questions posées dans ce document.

**Questions
finales pour
vous** *À votre avis, est-ce que les cinq orientations décrites ci-dessus donneront au Canada le type d'institution du savoir dont il aura besoin dans l'avenir?*

Quelles sont les priorités de votre communauté par rapport aux activités, aux programmes et aux services de BAC?

En résumé, quels sont les principaux moyens que devrait prendre BAC pour renforcer et définir l'environnement de l'information du Canada?